

Sciences appliquées (RAC)

Techniques de l'informatique (420.B0, 420.C0, 420.R0)	Baccalauréat en génie informatique (7943)
<p>ENTENTE PASSERELLE</p> <p>Pour être admissible à cette passerelle, la personne candidate devra satisfaire les critères d'admissibilité suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir obtenu un DEC en Techniques de l'informatique (420.B0, 420.C0, 420.R0) d'un établissement collégial offrant ce programme. 	<p>Au terme de leur formation collégiale en <i>Techniques de l'informatique (420.B0, 420.C0, 420.R0)</i>, les étudiantes et étudiants qui répondent aux critères d'admissibilité et ont atteint les compétences des programmes <i>420.B0, 420.C0, 420.R0</i> pourront se voir reconnaître un total de 3 crédits du programme de <i>Baccalauréat en génie informatique</i>.</p> <p>8PRO128 Programmation orientée objet</p>
Programme préuniversitaire Sciences informatiques et mathématiques (200.C0)	Baccalauréat en génie informatique (7943)
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC préuniversitaire en Sciences informatiques et mathématiques (200.C0). 	<p>8PRO107 Éléments de programmation</p>
Programme préuniversitaire Sciences informatiques et mathématiques (200.C0)	Baccalauréat en génie civil (7480) Baccalauréat en génie électrique (7944) Baccalauréat en génie mécanique (7947)
<ul style="list-style-type: none"> Détenteur d'un DEC préuniversitaire en Sciences informatiques et mathématiques (200.C0). 	<p>6GEN248 Informatique pour ingénieur</p>